

Diplôme InterUniversitaire d'Imagerie Néphro-Urologique (DINU) 2024-2025 Morphologique, Fonctionnelle et Interventionnelle

FORMATION THEORIQUE NATIONALE (85H) EN VISIO-CONFERENCE

Module I: Haut appareil urinaire I (Responsables : O Hélénon et J-M Correas)

09 janvier 2025 - Partie 1 : Méthodes d'exploration

10 janvier 2025 - Partie 2 : Kystes et tumeurs du rein

Module II: Haut appareil urinaire II (Responsables : R Renard-Penna et P Taourel)

06 février 2025 – Partie 1 : Malformations et pathologie acquise de la voie excrétrice

07 février 2025 – Partie 2 : Traumatismes, infections et lithiase

Module III: Rétro péritoine, bas appareil urinaire et plancher pelvien (Responsables: C Roy et M-F Bellin)

13 mars 2025 - Partie 1 : Bas appareil et statique pelvienne

14 mars 2025 - Partie 2 : Rétro péritoine

Module IV: Rein vasculaire, insuffisance rénale et surrénales (Responsable: N Grenier)

03 avril 2025 - Partie 1 : Pathologie vasculaire du rein, rein transplanté, abords d'hémodialyse, et insuffisance rénale

04 avril 2025 - Partie 2 : Pathologies surrénaliennes (1/2 journée par L Rocher)

Module V: Prostate et appareil reproducteur masculin (Responsables: P Puech, L Rocher)

15 mai 2025 - Partie 1 : Imagerie diagnostique et interventionnelle de la prostate

16 mai 2025 - Partie 2 : Appareil reproducteur masculin normal et pathologique

FORMATION PRATIQUE REGIONALE : STAGES ENCADRES

- Services de Radiologie agréés par la coordination régionale
- Validation d'un carnet de stage selon les trois options du diplôme
- Epreuve orale régionale

VALIDATION DU DIPLOME

- Épreuve théorique écrite nationale notée sur 100 points
- Validation de la formation pratique notée sur 100 points fondée sur: la validation du carnet de stage et la réussite à l'épreuve orale (cas clinique / travail personnel) de fin de stage organisée par la coordination régionale
- Sont déclarés admis au diplôme les étudiants ayant obtenu une note globale de 100 sur 200 résultant de la somme des deux épreuves. Une note inférieure à 50/100 est éliminatoire.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Sont admis à s'inscrire à ce diplôme:

- ✓ Les spécialistes en Radiologie-Imagerie Médicale ou Médecine Nucléaire titulaire d'un diplôme français;
- ✓ Les étudiants DES, Dr Juniors, (8 semestres validés) en Radiologie-Imagerie Médicale ou Médecine Nucléaire;
- ✓ Les étudiants étrangers inscrits en DFMS ou en DFMSA dans la spécialité Radiodiagnostic-Imagerie Médicale;
- ✓ Les médecins étrangers, spécialistes en Radiodiagnostic-Imagerie Médicale, ressortissant de l'Union Européenne ou ayant obtenu l'accord des directeurs de l'enseignement.

Constitution du dossier de pré-inscription

- ✓ Curriculum Vitae accompagné d'une lettre de motivation précisant l'objectif de l'étudiant et, le cas échéant, une attestation du Chef de Service à adresser au coordonnateur de votre région.
- ✓ Inscription administrative selon les modalités de l'UFR de votre région sur autorisation du coordonnateur.